

**ARRÊTÉ DEP-2024-055 PORTANT NOMINATION DU JURY DU BACCALAURÉAT
PROFESSIONNEL LOGISTIQUE**

Le Directeur du Service interacadémique des examens et concours :

Vu les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-93 du code de l'éducation ;

Vu l'arrêté du 3 juin 2010 portant création du baccalauréat professionnel logistique ;

Vu l'arrêté rectoral DEP-2024-1000 conjoint nommant les présidents de jurys aux baccalauréats professionnels ;

- ARRÊTE -

Article 1 : Le jury d'admission du baccalauréat logistique pour la session 2024 dans les académies Paris, Créteil et Versailles est ainsi constitué :

Présidente :

Madame Christine LOUVEAU, enseignante-chercheuse

Président adjoint :

Monsieur Eric LE BIHAN, enseignant

Enseignants :

Monsieur Haoua BAGAYOKO
Monsieur Nassim BOUROUAYEL
Monsieur Dominique GERVAIS
Monsieur Tasnim GUESSOUM

Monsieur Fairo-Banu NGUYEN
Monsieur Michelet ROBIN
Madame Graziella VELIA
Monsieur Dominique LAURENT

Professionnels :

Monsieur Alexandre BOUDIER
Monsieur Tiago SOUDRIE

Monsieur Théodore THEL
Monsieur Jean Marc PARIS

Article 2 : La Secrétaire générale du Service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 25 juin 2024.


Frédéric MULLER